

Anthropologie économique

FRANCIS DUPUY

Anthropologie économique

ARMAND COLIN

Du même auteur

Le Pin de la discordie. Les rapports de métayage dans la Grande Lande,
Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1996.

Illustration de couverture : © Fotolia

Conception de couverture : Hokus Pokus créations

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique

s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2001, 2008, 2016 pour la nouvelle présentation

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-61752-3

www.armand-colin.com

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

— Sommaire —

Avant-propos	9
--------------------	---

Première Partie

Concepts, théories, méthodes

Chapitre 1 – Éléments de définition	15
Premier survol	15
Trois approches, trois thèses	19
En résumé	31
Chapitre 2 – Questions théoriques	33
Infrastructures et superstructures : la question des rapports de parenté	33
L'économie d'« autosubsistance » et la notion de surplus	38
En résumé	43

Deuxième Partie

Richesses et pouvoir (I) Les sociétés sans classes

Chapitre 3 – Potlatch et kula	47
Le potlatch	47
La kula	62
En résumé	71

Chapitre 4 – Don et contre-don	73
Le jeu des obligations	73
Le jeu des différences.....	80
En résumé	87

Troisième Partie

Richesses et pouvoir (II) Les sociétés stratifiées

Chapitre 5 – Sociétés à chefferie : les exemples océaniens	91
Le <i>big man</i> mélanésien	91
La chefferie polynésienne	99
En résumé	111
Chapitre 6 – Sociétés à État : les exemples africains	113
Caractéristiques de l'État en Afrique	113
L'État en perspective	119
En résumé	126

Quatrième Partie

Monnaies « primitives »

Chapitre 7 – La « monnaie primitive » : approches matérialistes	131
Définition.....	132
Exemples de « monnaies primitives ».....	136
Monnaie et marché.....	144
En résumé	148
Chapitre 8 – La « monnaie primitive » : perspectives symbolistes.....	149
De l'origine non marchande des monnaies	149
Équivalent de biens ou équivalent d'humains ?.....	153
Nature des monnaies, genre des biens	158
En résumé	164

Cinquième Partie
Économie et parenté

Chapitre 9 – La question du « mode de production domestique ».....	167
Le « mode de production domestique ».....	167
Le « mode de production lignager ».....	170
En résumé.....	176
Chapitre 10 – Le cadre domestique de la production dans les sociétés paysannes	177
Famille et patrimoine	177
Groupe domestique et production.....	182
En résumé.....	185
Chapitre 11 – L'économie « informelle » : l'intrication des instances	187
Le champ.....	188
Les questions.....	192
En résumé.....	194
Conclusion	195
Bibliographie	199
Glossaire.....	207
Index général.....	209

— Avant-propos —

L'anthropologie économique est avant tout une spécialisation disciplinaire, au sein de l'anthropologie sociale, qui vise à saisir, dans une perspective comparée, la gamme des dispositifs mis en œuvre par les sociétés de manière à produire et à échanger les biens matériels nécessaires à leur consommation et à leur reproduction en tant que groupes. Cette branche doit tenir la double exigence de prendre en compte l'universalité du phénomène (toute société a une économie) et la diversité des formes (chacune la réalise à sa manière).

Mais l'anthropologie économique n'est pas la « science économique » : elle consiste à porter un regard *anthropologique* sur les manifestations économiques. Partant, il lui faudra « déconstruire » bon nombre de notions héritées de l'économie classique, lesquelles se révéleront souvent peu aptes à saisir l'économie des « autres ». Et, surtout, elle ne pourra se limiter à une approche sectorielle. Car dans bien des ensembles sociaux qui intéressent les anthropologues, on ne trouvera pas de *système* économique, pas de sphère propre, mais au contraire des comportements économiques enfouis (parfois dissimulés) dans l'épaisseur insécable du social et agis au sein de rapports *a priori* non économiques. Dès lors, l'économique ne saura constituer qu'un angle d'attaque pour entrer dans le social, et la méthode se devra d'être globale : cherchant à appréhender le tout grâce à la partie, la démarche veillera à éclairer le premier par la seconde, mais sans jamais séparer les deux.

En conséquence, l'anthropologue devra se livrer à un travail critique sur l'appareil conceptuel ainsi qu'à un effort permanent de décentrement vis-à-vis de la société dont il émane, laquelle est habituée à fonctionner selon une logique de sphères séparées et largement autonomes. Plus que tout, il s'attachera à ne pas projeter ses propres catégories de

pensée : ainsi, l'économique sera considéré moins comme un système que comme un champ dont les frontières et les principes de fonctionnement ne pourront être fournis au préalable. La démarche inductive de l'anthropologie porte, par définition, un large fond d'empirisme : c'est au cas par cas que devront être examinées et analysées les réalités de ce champ, sans céder au piège des apparences. Ensuite seulement, il sera légitime d'en tirer des propositions théoriques.

Mais le projet va au-delà. En un temps où, dans nos sociétés, la fameuse « main invisible » chère à Adam Smith semble gouverner non seulement le marché mais le corps social tout entier (jusqu'à laisser à ce marché le rôle quasi exclusif de régulateur des rapports sociaux), à l'heure où le règne de la marchandise paraît avoir imposé presque partout son implacable logique et où le calcul de profit a l'air d'être devenu l'étalon de la majeure partie des comportements individuels et collectifs, l'anthropologie peut certainement nous aider à prendre quelque recul par rapport à notre propre pratique. Le « détour anthropologique », pour reprendre l'expression de Georges Balandier, est susceptible de nous procurer, par l'Autre interposé, un regard distancié.

Le constat et le procédé n'ont rien de bien nouveau. Déjà en son temps (1944), Karl Polanyi considérait que depuis la mise en place du « Grand Marché » dans le courant du XIX^e siècle, « la société était devenue sur toute la ligne un appendice du système économique » (*La Grande Transformation*, 1983, p. 111). Et c'est dans la documentation anthropologique, à l'examen des formes sociales bien éloignées de celle de l'Europe industrielle, que cet auteur avait puisé les éléments le rendant mieux à même de décrypter les processus à l'œuvre dans son propre monde. En ce qui nous concerne, la posture anthropologique doit nous inviter à relativiser la donne économique qui se pose de plus en plus comme un en-soi apodictique et dont la violence, réelle ou idéelle, tend à nous submerger. Elle doit nous permettre d'éviter la « naturalisation » de l'économique. Nulle immanence dans ce que les hommes élaborent en société, mais bien plutôt le fait de « choix » culturels, d'où procèdent des résultantes s'affirmant ensuite comme de redoutables logiques qu'il faudra suivre jusqu'au bout. Telle est sans doute la leçon que nous suggère l'anthropologie et sur laquelle elle nous invite à méditer. Si ce livre apporte sa contribution en ce sens, il n'aura pas été vain !

Le présent ouvrage déroulera son propos en cinq parties. Une première consistera à présenter l'« arsenal » théorique et méthodologique, en passant en revue les trois grands courants qui se partagent l'essentiel

de la réflexion en la matière à travers un débat sur la conception même de la catégorie « économie ».

Une deuxième engagera un examen des rapports complexes entre la (les) richesse(s) et le pouvoir dans les sociétés non (ou peu) stratifiées, dans lesquelles les biens scellent les liens mais où, en même temps, le don et le contre-don des objets expriment quasi constamment la recherche d'un déséquilibre au profit du donateur et au détriment du donataire.

Une troisième poursuivra sur la même thématique, mais appliquée cette fois aux sociétés stratifiées (en chefferies ou en États), dans lesquelles la richesse n'est plus tant le moyen du pouvoir que son apanage. Par rapport aux précédentes, la logique de réciprocité a fait place à celle de la redistribution ou à l'institution des marchés. Entre-temps, le don s'est mué en tribut, marquant cette fois la supériorité du donataire sur le donateur.

Une quatrième sera tout entière consacrée aux monnaies que l'on qualifie de « primitives », étranges médias dont la finalité réside ailleurs que dans l'échange marchand, qui servent à payer et non pas à acheter, et qui viennent en équivalents tout autant d'humains que de biens.

Une cinquième et dernière partie explorera une question théorique majeure, celle du rapport entre économie et parenté, à travers un éventail de configurations : le groupe lignager dans les sociétés segmentaires extra-européennes, le groupe domestique dans les sociétés paysannes européennes et les formes néoclaniques dans les économies informelles du tiers monde.

Dans un ouvrage de présentation générale de notre discipline, Raymond Firth écrit que l'anthropologue s'intéresse à la structure et à l'organisation de l'activité économique pour deux raisons : parce que « la plupart des relations sociales comportent un coefficient économique » et parce que « beaucoup de ces relations s'occupent principalement de valeurs économiques » (*Elements of Social Organization*, 1970, p. 122). Nous ne saurions trop souscrire à cette remarque, que nous prenons aussi comme un début de programme¹.

1. L'auteur remercie pour leur précieux concours Véronique Dupuy, Marie-France Gadrat, Ingrid Galbert, Annie Guédez et Gilles Ferréol.

Première Partie

Concepts, théories, méthodes

Chapitre 1

Éléments de définition

Dans un premier temps, il s'agira de fixer ce que l'anthropologie économique peut avoir de spécifique au sein de la discipline anthropologique dans sa généralité. Il faudra en outre préciser le profil de cette approche afin de bien la démarquer de la science économique, avec laquelle elle ne saurait être confondue. Un travail préalable à tout développement ultérieur consistera à déconstruire la catégorie « économie », trop empreinte d'ethnocentrisme pour être opérante dans la grande diversité des formes sociales que nous aurons à prendre en considération. Nous verrons que trois grands courants de pensée se sont distribués la réflexion en la matière, et ils trouveront ici une présentation succincte.

Premier survol

Le problème

« Une anthropologie économique est-elle possible ? » Telle était la question que Maurice Godelier posait en 1972 (Godelier, 1973, p. 13). L'interrogation pouvait paraître saugrenue, ou pour le moins inattendue, car, pensait-on, l'anthropologie économique existait depuis longtemps sinon en tant que spécialisation de l'anthropologie sociale, tout du moins en tant que regard porté par les anthropologues sur l'économie des multiples sociétés observées par eux.

On pouvait même penser que « l'anthropologie économique » était en fait aussi ancienne que l'anthropologie elle-même. Lewis Henry

Morgan, le père fondateur, n'avait-il pas déjà en son temps accordé une importance prépondérante aux « arts de subsistance » ? Dans son œuvre maîtresse et pionnière, *Ancient Society* (1877), Morgan considère en effet que c'est dans ce registre des « arts de subsistance » – c'est-à-dire *grosso modo* dans le système économique – que l'on voit principalement s'exercer l'intelligence de l'homme, « la même intelligence que nous trouvons à l'œuvre chez le sauvage, le barbare et l'homme civilisé », précise-t-il dans la conclusion de son ouvrage (Morgan, 1971, p. 642). Cette intelligence, moteur véritable de l'évolution de l'humanité, conçoit des innovations techniques successives (le feu, l'arc, la poterie, etc.) qui progressivement permettent à l'homme d'accroître son emprise sur la nature. Cette maîtrise croissante des ressources naturelles et les richesses qu'elle permet de produire génèrent à leur tour des formes successives d'organisation familiale, sociale et politique ainsi que de propriété, le tout permettant à l'homme de franchir les stades successifs d'une évolution conçue comme un enchaînement cumulatif de progrès. Tel est l'essentiel de l'ambitieuse fresque évolutionniste que nous propose Morgan. On le voit, les débuts de l'anthropologie sont marqués du sceau du matérialisme, approche dans laquelle l'économique est considéré comme le substrat de la vie de l'homme en société.

Bien que cherchant délibérément à rompre avec la mouvance évolutionniste, le courant fonctionnaliste n'en continue pas moins à manifester son intérêt pour l'économique. Bronislaw Malinowski consacre ses deux plus belles monographies, la première et la dernière, à deux aspects contrastés et complémentaires de l'économie des Trobriandais : le système d'échange *kula* et l'horticulture vivrière (Malinowski, 1963 [1922] et 1974 [1935]). Malinowski fut ici, comme dans bien d'autres domaines, un maître (et nous aurons l'occasion de revenir maintes fois sur ses enseignements). Certains de ses élèves iront sur les mêmes brisées : Raymond Firth, dans son approche, visant à l'exhaustivité, de la société et de la culture de Tikopia, prend en compte l'économie avec la plus extrême attention, au point d'y consacrer un ouvrage entier en 1939. Edward Evans-Pritchard, pour sa part, s'attarde longuement sur l'économie et en particulier les activités pastorales des Nuer dans l'ouvrage de référence qu'il consacre à cette société en 1940.

On pourrait poursuivre la liste, mais ces références à quelques noms parmi les plus illustres de la discipline suffisent à montrer l'intérêt des anthropologues pour l'économie, notamment lorsque ceux-ci étaient confrontés à un terrain précis et lorsqu'ils devaient rendre compte par le genre monographique de l'organisation et du fonctionnement d'une

société donnée. Tout le monde ou presque était finalement d'accord pour constater :

– *et* la diversité des systèmes économiques en fonction des sociétés, qui dictait à l'anthropologie l'impérieuse nécessité de s'attacher à l'étude de ce champ particulier de la vie des groupes sociaux ;

– *et* le rôle important – déterminant pour certains – de l'économie dans le fonctionnement de toute société humaine. Jusqu'aux structuralistes, Claude Lévi-Strauss en tête, reconnaissant « l'incontestable primat des infrastructures » (1962, p. 173), même si ce constat ne parvint pas à infléchir un certain dédain à pousser les recherches en ce domaine.

Illustrant cette conviction du rôle déterminant de l'économique, Firth écrivait à propos de *We, the Tikopia* (1936) : « La structure sociale, et en particulier la structure politique, dépendait clairement des relations économiques spécifiques qui naissaient du système de contrôle des ressources. Et à ces relations étaient liées, à leur tour, les activités et institutions religieuses de la société » (préface à la deuxième édition de *Primitive Polynesian Economy*, 1965). C'est cette analyse portée sur son premier travail qui incita Firth à entreprendre un nouveau chantier, tout entier consacré au domaine économique, en 1939.

C'était donc une affaire entendue : l'économie était un domaine important, voire prépondérant. Dès lors, l'anthropologie économique n'était autre que l'anthropologie des systèmes économiques, examinés dans la diversité de leurs configurations.

Or si Godelier pose sa question en 1972, un peu comme l'on jette un pavé dans la mare, c'est pour resituer le problème à un plan beaucoup plus général. L'anthropologie ne peut être simplement l'anthropologie des « systèmes économiques ». Ne serait-ce que parce que dans de nombreuses sociétés l'économie ne présente pas l'aspect de système (séparé) et qu'elle n'opère pas selon une logique propre, indépendante des autres registres du social.

Pour Godelier, donc, la question se pose différemment, en même temps que le champ de perspective s'élargit. « [La question] du rôle réel, de l'importance relative des rapports économiques dans la logique profonde du fonctionnement et de l'évolution des sociétés humaines [est en fait] la question du rapport entre économie, société et histoire » (1973, p. 15). Pour celui-ci, on le voit, l'économie est centrale, au cœur même de la vie des hommes en société, le champ principal d'interaction des forces qui travaillent le corps social, le « déterminant